



Dossier de réservation

Site de Vallon-Pont-d'Arc

Nom de l'organisme

Adresse

Adresse de facturation
(si différente)

Téléphone

Responsable légal

Intitulé du stage

Type de stage

- Formation
- Haut Niveau (Sportifs listés, Équipe de France)
- Stage sportif (comité, club, ligue, association)
- Séjour éducatif/social (scolaire)
- Passerelles (Département de l'Ardèche)
- Autre

Date de début / fin du stage

au

Responsable présent sur site

Téléphone

Courriel

RÉSERVÉ AU CREPS

Date de réception

Référent CREPS

Restauration

Menu unique en self-service avec un choix d'entrées et desserts.

Allergies alimentaires : fournir un PAI à l'attention du service cuisine.

Votre arrivée au CREPS

Date

Heure

Votre premier repas

Petit déjeuner

Déjeuner (au restaurant)

Dîner

Déjeuner (pique-nique)

Votre départ du CREPS

Date

Heure

Votre dernier repas

Petit déjeuner

Déjeuner (au restaurant)

Dîner

Déjeuner (pique-nique)

Hébergement

Pour les séjours d'une nuit, le CREPS fournit uniquement le drap housse, prévoir le sac de couchage.

Les locaux sont attribués à partir de 10h et doivent être libérés pour 9h. Ils sont mis à disposition en parfait état de propreté. Durant votre séjour, leur entretien vous incombe.

Stagiaires

Cadres

Adultes Hommes

Femmes

Mineurs (-18 ans) Garçons

Filles

Effectif total retenu par l'organisme

Commentaires

Installations

Veillez préciser les horaires d'utilisation et l'effectif (sous réserve de disponibilités).

Les salles de cours sont entièrement équipées et sont attribuées selon vos effectifs

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Salle de cours							
Portique spéléo							
Stade d'eau vive							
Salle d'Escalade Artificielle							
Musculation							
Local vélo							
Matériel canoë-kayak							
Matériel spéléologie							
Matériel escalade							

Services

Veillez préciser les horaires et l'effectif (sous réserve de disponibilités).

Consultez les tarifs et prestations sur : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/accueil-du-public/je-choisis-vallon-pont-darc/organiser-une-reunion>

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
<small>Préciser</small> Café							
Apéritif							
Barbecue							

Commentaires

Toute option est confirmée dès retour de l'accusé de réservation et de l'estimation chiffrée signée obligatoirement accompagnée d'un chèque d'arrhes d'un montant équivalent à 25% de celle-ci. Les arrhes sont payables au plus tard 50 jours avant le début du stage (ou immédiatement si les délais de réservation sont plus courts). Celui-ci sera encaissé dès réception.

Je soussigné(e)
responsable de l'organisme demandeur, déclare avoir vérifié que les stagiaires disposent d'une assurance individuelle et d'une responsabilité civile.

Fait à

Le

Conditions tarifaires

Annulation et pénalités

En cas d'annulation, les pénalités sont les suivantes :

Jusqu'à J-30	Entre J-29 à J-15	À moins de 72 h
Les arrhes sont récupérées par l'organisme	La totalité des arrhes sont retenues par le CREPS	La facturation sera établie sur le total estimé

Cas de force majeure (intempéries lourdes, grève paralysante, etc.) : seuls les coûts de restauration mis en œuvre par le prestataire seront facturés

Modifications et pénalités

La modification, substantielle par une réduction d'effectifs de plus de 10% entraîne une pénalité, fixée selon les dispositions suivantes :

Jusqu'à J-30	Entre J-29 à J-15	Entre J-14 et 72 h ouvrées	À moins de 72 h
Pas de pénalité	La pénalité est de 10% du différentiel estimé (devis, dossier de réservation)	La pénalité est de 20% du différentiel estimé (devis, dossier de réservation)	Le réservé est facturé